

LE BOUC QUI S'EN VA

Mary Douglas

In Press | « [Pardès](#) »

2002/1 N° 32-33 | pages 129 à 134

ISSN 0295-5652

ISBN 2912404827

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-pardes-2002-1-page-129.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour In Press.

© In Press. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le bouc qui s'en va ¹

MARY DOUGLAS

Jusqu'à nos jours les classicistes² continuent de classer le rite biblique du Bouc Émissaire avec des rites grecs, tandis que les différences sont bien plus importantes que les similarités. Le rite est supposé transmettre le mal sur un être vivant, que l'on expulse ensuite. Bien que ce dispositif soit présent dans les rites grecs et bibliques, il ne constitue pas le thème central de la cérémonie biblique, qui est décrite dans le chapitre 16 du Lévitique. La cérémonie du Lévitique concerne un véritable bouc, mais ce qu'on appelle "le bouc émissaire" dans les cérémonies grecques est un être humain. Dites, si vous voulez, que cela n'est pas important, mais attention : dans la version biblique le bouc s'échappe, dans la version grecque l'homme ne s'échappe pas, et il devient victime ; on exerce une violence sur la victime grecque, mais aucune violence n'est exercée contre le bouc émissaire du Lévitique. Pour le rite grec, le bouc victime est choisi parmi de pauvres misérables, ou des individus laids, ou parmi les non-grecs. Il est chassé de la cité lors d'une procession accompagné d'une musique dissonante ; on expulse alors un représentant du mal, il porte avec lui la honte et la culpabilité. Le rite grec a en effet un aspect punitif. Les rites grecs traitent la personne expulsée (*pharmakos*) au moins de façon irrespectueuse, souvent cruellement. Dans les versions mythologiques grecques, la victime est même tuée, évoquant chez les disciples de James Frazer³ le souvenir des antiques sacrifices humains.

À l'inverse, le bouc émissaire biblique est choisi par tirage au sort entre deux boucs. Ils doivent être sans défaut parce qu'ils vont être présentés au Seigneur. Cherchant des similitudes, un classiciste⁴ note que dans certaines versions grecques le « bouc émissaire » est décoré, ce qu'il compare à une règle biblique qui commande que les cornes du bouc soient liées avec un fil rouge. Cette règle est un ajout rabbinique tardif et n'apparaît pas dans le texte du chapitre 16. Même si cela était le cas, ce serait une comparaison hors de propos. Le fil rouge est employé dans

d'autres rituels bibliques sans aucun but décoratif : par exemple, on le brûle dans des rites de purification (Nombres, 19, 6, Lev. 14).

Le Lévitique dit brièvement que Aaron réunit deux boucs et tire au sort celui des deux qui sera sacrifié et celui qui demeurera en vie (Lev 16, 7-10).

Et lui, (Aaron) ayant mis les deux mains sur sa tête, il confessera toutes les iniquités des enfants d'Israël, toutes leurs offenses et tous leurs péchés ; il les fera passer sur la tête du bouc, et l'enverra au désert par un homme destiné à cela. Ce bouc portera toutes leurs iniquités sur lui dans un lieu solitaire, et il le laissera aller dans le désert. (16.22).

Le transfert des péchés sur le bouc n'est pas équivalent au transfert d'un fardeau. Il est vrai que dans la Bible quand un pécheur porte sa propre culpabilité, c'est comme une charge qui l'accompagne partout. Mais quand la culpabilité a été transférée sur un autre, elle ne se trouve pas déplacée à la façon d'une lourde pierre, mais supprimée – la faute n'existe plus. Celui qui porte les fautes de quelqu'un d'autre, n'en porte donc pas la charge. Cela entraînerait une idée trop concrète du péché, impliquant une conception magique qui n'a pas de place dans l'enseignement lévitique. Le sens premier est que le transfert élimine le péché. Pour porter le péché de quelqu'un, il faut comme l'effacer, à la façon du pardon. Baruch Schwartz l'explique ainsi :

« (ces termes) ont toujours signifié exactement ce qu'ils veulent dire : porter, traîner, tirer, porter le péché. [...] Dans cet idiome particulier, le péché est une charge qui doit être portée... Le pécheur dont la charge est portée *par quelqu'un d'autre* n'en a pas transféré le poids sur l'autre...⁵ ».

Schwartz montre que le verbe « porter » (*nasso*) en hébreu, a deux sens : le premier est celui de porter, d'être chargé, qui s'applique au pécheur *avant* la purification, et l'autre sens, utilisé quand le pécheur est soulagé de sa charge, signifie enlever, débarrasser⁶. Dans le rite du bouc émissaire, la culpabilité transférée a été éliminée. L'affaire est terminée. Le Dieu du Lévitique n'est pas punitif mais miséricordieux, il n'est pas obsédé par le péché, mais cherche plutôt à établir l'alliance avec son peuple. Cela indique que le rite biblique et le rite grec sont loin d'être deux versions d'un même thème.

Par ailleurs, le livre ne dit nulle part que la région solitaire où le bouc s'en va est un endroit inhospitalier. Ce n'est pas nécessairement une pénitence que de vivre dans le désert, ni une sentence de mort, ni un exil cruel. Il suffit de comparer pour cela les cas parallèles dans le Lévitique où deux animaux sont soumis au même traitement. Comparez les couples

d'oiseaux des rites de purification où l'un est sacrifié et l'autre s'échappe (Lev 14). Nous voulons savoir ce qui arrive à l'oiseau qui n'est pas sacrifié, et où il est envoyé. Quand un lépreux a été guéri, le rite de purification inclut ce qui suit :

« Il trempera l'oiseau vivant, avec le bois de cèdre, l'écarlate, et l'hysope, dans le sang de l'oiseau qui aura été immolé, mêlé à de l'eau vive. Il fera sept fois les aspersion avec ce sang sur celui qui s'est purifié de la lèpre, et il lâchera l'oiseau vivant, afin qu'il s'envole dans les champs » (Lev 14, 6-7).

Il en est ainsi pour la purification d'une maison : deux oiseaux à nouveau, l'un des deux est tué, l'autre plongé dans son sang, et libéré. Le texte dit, « Et lorsqu'il aura laissé aller l'autre oiseau, afin qu'il s'envole en liberté dans les champs, il priera pour la maison, et elle sera purifiée selon la loi » (Lev 14, 49-53).

Remarquez que le même langage est utilisé pour la libération du bouc émissaire : « il laissera l'oiseau vivant partir », et il « laissera le bouc s'en aller ». Dans l'Exode, Moïse devait dire au Pharaon avec la même formule, « Laisse aller mon peuple » (Exode 10, 3).

N'oublions pas, d'ailleurs, que la tradition pastorale du Pentateuque est imprégnée de ce goût pour la vie rurale. L'oiseau est simplement relâché afin de s'envoler à travers champs, loin de la ville. De même, le bouc émissaire est libéré pour se rendre dans un lieu solitaire. Il peut s'agir de la différence entre la campagne et la cité. Dans la Bible, le désert n'est pas uniquement un mauvais lieu. C'est le refuge où les prophètes échappent à la persécution, le lieu où le Seigneur « courtise » Israël, sa fiancée. Le livre ne dit pas que le bouc est envoyé à la mort ou condamné à une âpre existence. Il est plausible que le bouc ait été sélectionné précisément parce qu'il peut vivre dans une région sèche, là où une vache ou un mouton pourraient souffrir de la faim.

Dans cette perspective le rite biblique n'aurait pas pour finalité le châtement, mais plutôt une libération et un pardon. Mais l'histoire est un peu plus compliquée ! Le texte dit que le bouc vivant doit être envoyé en un lieu, ou à une personne, dénommée Azazel (16, 7-10). Qui est Azazel ? Ou que représente Azazel ?

Le mot « aza-zel » est composé de la contraction de « ez », bouc, et de « azal », s'en aller, c'est ce qui donne « le bouc qui s'en va ». Dans les Septante ou la Vulgate, en accord avec la tradition rabbinique, cette étymologie a justifié l'interprétation d'Azazel simplement comme le bouc qui s'échappe, soit le bouc émissaire⁷. Cependant, en hébreu, il

n'y a pas de composés qui ne soient pas des noms propres. Reconnais-sant ce fait philologique, « Azazel » est épelé en anglais comme un nom propre, avec une majuscule. Pour cette seule raison on a émis l'hypothèse qu'il doit désigner le nom aussi bien d'une personne que d'un lieu. Trois interprétations possibles ont été ainsi privilégiées.

La première est la plus simple : le bouc choisi pour s'échapper est dénommé du nom « le bouc qui s'en va », c'est-à-dire Azazel. Selon Levine⁸, cette interprétation est présente dans les Septante et la Vulgate et sous-tend la signification du « bouc expédié », si bien rendu par le français « bouc émissaire », et en anglais par « scapegoat », celui qui échappe.

Pour la seconde interprétation, Azazel est le nom d'un lieu du désert, habitation des démons (cf. Isa 13, 21 ; 34, 14).

La troisième enfin voit en Azazel le démon, maître du désert⁹. Un nom rituel, une région hostile, un grand démon, les différences reposent sur de très légers changements grammaticaux dans les prépositions du chapitre 16, versets 8, 10, 22, et 26, qui sont les seuls textes dans le Pentateuque où l'on trouve le mot Azazel. Aucun autre contexte peut expliquer cette surprenante reconnaissance d'un démon régnant en un tel lieu. Néanmoins, la préférence de Levine va à la troisième interprétation : le diable dans le désert¹⁰. D'ailleurs c'est la plus acceptée aujourd'hui. Mais, cette solution du mystère du nom propre introduit encore un autre. On se demande pourquoi le livre du Lévitique – qui s'inscrit profondément contre la démonologie (17, 7) – montre Aaron en train d'envoyer un messenger, ou, pire, un cadeau, au grand démon Azazel au milieu de ce rite ?

Une interprétation qui fonctionnerait du point de vue philologique sans avoir recours à l'étrange Bouc-dieu du désert serait plus satisfaisante. S'il est permis de faire fi de deux mille ans de réflexion, alors, pour un minimum de cohérence, la préférence anthropologique pencherait vers la première interprétation, pas une région désertique, pas un démon puissant, simplement un nom propre donné au bouc. La description que donne Lévine du système de désignation par le sort, verset 8, renforcerait plutôt cette solution. Il aurait dû y avoir deux pierres pour le tirage au sort, chacune inscrite d'un nom, l'une avec l'inscription « Pour le Seigneur », ou « Appartenant au Seigneur », et l'autre « Pour Azazel » ou « Appartenant à Azazel »¹¹. Cela correspondrait à l'assignation d'un animal pour un sacrifice de manière formelle et nominative. Le Sifra cité par Rashi explique la procédure comme suit :

« quand il (le grand prêtre) place le lot sur lui (le bouc) il lui donne un nom et un statut, Pour le Seigneur, en rémission des péchés »¹².

Cela suggère fortement que « le bouc pour Azazel » devrait lui aussi être nommé. En anglais ou en français, la construction formelle d'un nom propre ne nécessite qu'une lettre majuscule. Donc, son nom mystérieux se traduit par « le bouc qui joue le rôle du Bouc-qui-s'échappe », ou « le bouc comme le Bouc-émissaire ». Il n'y a pas besoin d'inventer une offrande pour le « Dieu-Bouc du désert », ce qui n'aurait aucun sens dans le livre du Lévitique.

Cela situe les oiseaux libérés du chapitre 14 dans la même catégorie que le bouc libéré du chapitre 16. Être relâché dans les champs ou dans le désert aurait la même signification : une libération. On peut oublier le sinistre Bouc-Dieu et rechercher d'autres indices dans le livre lui-même. Rien ne dit que le bouc émissaire est condamné à la mort, ou même à l'humiliation, ou aux insultes. Au contraire, il a été présenté formellement au Seigneur devant l'autel. On a remarqué que l'homme qui l'a conduit au désert doit se laver après, mais ce n'est pas parce qu'il a eu contact avec une saleté. Après avoir été présenté au Seigneur, le bouc est devenu un objet sacré, et, pour tous les objets sacrés, la loi exige que la personne entrant en contact avec eux se lave après.

Nous devons donc considérer la manière dont les rites du Lévitique sont reliés, les uns aux autres, et aux thèmes majeurs du Pentateuque. Il y a d'autres rituels de traitement inégal, par exemple, le rite de l'onction avec du sang et de l'huile du seul côté droit – de l'oreille, du pouce, et de l'orteil. Le rite est décrit pour la première fois dans l'Exode 29, 30, et répété à trois reprises dans le Lévitique. Le corps a deux côtés, un droit, et un gauche. Pourquoi est-ce seulement le côté droit qui est oint ? Deux oiseaux, deux boucs, les deux côtés du corps : dans chaque paire un seul élément est choisi pour la consécration. Il faut remarquer ici l'évocation répétée : un élément choisi, l'autre laissé.

Rappelons les destins inégaux qui apparaissent dans la Genèse. Une rivalité intervient pour séparer deux paires de frères, Isaac et Ismaël, Jacob et Esaü – l'un est choisi, l'autre non. Sur la base de ce constat, on peut déduire que le couple de boucs dans le rite d'expiation du Lévitique fait référence à un peuple élu et à un peuple qui n'a pas été choisi. Les deux histoires racontent la non-préséance de l'aîné. Ismaël a été écarté pour laisser la voie libre à Isaac ; Esaü n'a pas été assez attentif à ses droits acquis à la naissance. Ismaël et Esaü sont comme l'oiseau et le bouc qui n'ont pas été choisis mais qui sont laissés libres de s'en aller, alors qu'Isaac et Jacob sont comme le bouc ou l'oiseau sur qui s'exerce le sort du Seigneur : chacun est destiné à se soumettre à la discipline de l'alliance.

Notons que ceux qui sont restés libres ont prospéré, chacun a établi un peuple puissant et nombreux. Ne pas être choisi n'est pas être sans honneur.

Dans l'histoire d'Israël, d'autres « destins inégaux » viennent à l'esprit. Le souvenir du royaume du Nord n'est jamais loin dans les écrits bibliques. Judas et Joseph, Jérusalem et Samarie, les rédacteurs de Lévitique peuvent être crédités du deuil pour la perte de l'autre moitié d'Israël. Dans cette optique le message du bouc émissaire serait le tout contraire du rite grec. Le centre du débat n'est pas l'expulsion avec violence mais le libre choix de Dieu, un thème réitéré dans le Pentateuque et les psaumes. Le rite du bouc émissaire enseigne que l'élection n'est jamais méritée. Dieu choisit Israël librement.



NOTES

1. Je suis reconnaissante envers Simon Hornblower, Hyam Maccoby, John Sawyer et Bruno Sibona pour leurs conseils et corrections pour ce texte.
2. Parker, R. *Miasma, Pollution and Purification in Early Greek Religion*, Clarendon, 1983, ch. 9, 257-70.
Bremmer, J., « Scapegoat », *Harvard Studies in Classical Philology*, 87, 1983, 299-20.
3. Frazer, James, *The Golden Bough, part. 6*, « The Scape Goat ».
Burkert, Walter, *Structure and History in Greek Mythology and Ritual* (version anglaise, California), 1979.
4. Jan Bremmer, *op.cit.*
5. Schwartz, Baruch, « The bearing of sin in the priestly literature », *Pomegranates and Golden Bells, Studies presented to Jacob Milgrom*, Indiana, Eisenbrauns, 1995, 3-21.
6. Schwartz, p. 10.
7. Levine, Baruch, *Leviticus, The JPS Torah Commentary*, 1989, 102.
8. Levine, 1989, 257.
9. Milgrom, Jacob, remarque que celle-ci est l'interprétation dominante dans la littérature midrashique datant des premiers temps post-bibliques, *Leviticus, 1-16*, Doubleday, 1991, 1020. Voir également Levine, 1989, *op. cit.*
10. Levine note que cette interprétation était courante dans l'Antiquité, faisant référence au 1 Enoch (6-13) où Azazel était considéré comme un des anges tombés du ciel. Levine, 1989, 251.
11. Levine, *ibid.*
12. Levine, 1989, 50-51, 103.